

# Plan de travail issu de la réunion du 09/12/2020 en Mairie de Villefontaine

Entre

Vélo-Villefontaine : Patrick Dupuis, trésorier ; Christian Feurer, Secrétaire ; Jean-François Hogrel, Co-président ; Maria Meunier, Co-présidente

La municipalité : Jean-Christophe Dura ; Adjoint à l'urbanisme, à l'aménagement et à la mobilité ; Julien Gaget, Elu en charge du cadre de vie ; Gérard Genthon, Elu en charge du handicap et de l'accessibilité ; Christian Guétat - Premier adjoint en charge des enjeux environnementaux et du cadre de vie ; Rachid Meslem, Adjoint aux sports et loisirs de plein air ; David Lopes, Responsable Sport et nature.

## Dans l'immédiat un agenda de réunions de travail doit être proposé par la municipalité d'ici Noël sur

- 1. Le projet Cœur de Ville** : Des accès vélo/piéton sont indispensables depuis Servenoble de part et d'autres du Lycée pour franchir le boulevard de Villefontaine.  
Plus généralement les participants ont convenu d'une réunion de travail rapide et sur plans concernant « Cœur de Ville », au début du prochain trimestre.
- 2. Les accès Vélo/piéton à la Gare de La Verpillière** : nonobstant les études structurantes et de longue haleine sur un passage souterrain remplaçant le le passage à niveau, il reste urgent
  - d'aménager, et même possible d'élargir côté gauche le trottoir qui conduit de la fin de la piste cyclable Avenue de la Verpillière à Villefontaine jusqu'à l'entrée de la « Gare de la Verpillière », en particulier du côté du quai B (vers Lyon).
  - D'établir une liaison cyclable continue jusqu'au Village de Marques depuis les 2 quais de la gare est également indispensable, selon un calendrier de réalisation peut-être distinct. *A noter qu'une liaison optimale Gare-TheVillage devrait longer la voie ferrée d'un ou l'autre côté des voies.*
- 3. Des rendez-vous de de travail réguliers avec la commune tout au long de la mandature :**
  - des aménagements à apporter aux réseaux piéton/cyclable, mais aussi aux réglementations sur l'ensemble de Villefontaine !
    - x A ce titre, nous aurons à reparler des accès vélo à la déchetterie : Vélo-Villefontaine signale le refus d'accès à la déchetterie pour un cycliste. Cas encore exceptionnel, le symbole est important et participe à la reconnaissance du vélo comme véritable alternative à la voiture au quotidien.
    - x l'intermodalité avec le train et les bus (Transisère ou Ruban) met en jeu d'autres partenaires mais doit rester une préoccupation constante.
    - x l'optimisation du réseau communal en tenant compte de transits nécessaires par les communes voisines (Roche, Vaulx-Milieu, La Verpillière)
  - des relations et points traités par les uns et les autres avec la CAPI dont dépend la déclinaison des plans de déplacements et de mobilité, de nombreux investissements dans les infrastructures de son territoire, mais aussi vers les (ou à partir des) autres EPCI du Nord-Isère ou de Lyon, voire au-delà.
    - x A noter que le bilan du PDU fait ressortir de ce côté une ambition limitée aujourd'hui à cette échelle (page 48 : 600 k€ au lieu des 700 k€ initialement prévue). Des ambitions à retrouver donc. Des besoins re-concevoir pour la commune aussi.
- 4. Conforter cette collaboration Mairie-Association.** A l'instar d'autres associations de la commune, il lui est proposé conformément à nos statuts de devenir « membre associé » (avec un représentant désigné). Pour des échanges plus fluides, une participation reconnue à nos instances (AG et CA).  
Vis-à-vis de Gérard enfin, actuellement entre deux positions.